

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **39 (1903)**

Heft 44

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

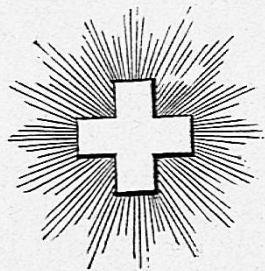
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

XXXIX^{me} ANNÉE

N^o 44.



LAUSANNE

31 octobre 1903.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Un « monstre ».* — *Lettre d'Allemagne.* — *Pensées.* — *Chronique scolaire : Confédération suisse, Jura bernois, Neuchâtel, Vaud, Grisons.* — *Avis.* — *Errata.* — PARTIE PRATIQUE : *Leçon de choses : La théière.* — *Composition.* — *Dictées.* — *Page choisie : Sur l'eau, par E. Zola.* — *Bibliographie.*

UN « MONSTRE »

De qui s'agit-il ? Je vous le donne en cent. C'est... le *Sekundarlehrer* de la Suisse allemande, que M. Maurer, professeur à l'Université de Lausanne, a, dans la réunion des maîtres secondaires vaudois, gratifié de cette aimable épithète. Oh ! je ne prétends pas accorder à une boutade l'importance d'un jugement longuement motivé ; mais enfin, on n'a pas pioché ses littératures anciennes et modernes sans reconnaître la valeur d'un mot, et comme preuve de la manière dont une fraction du corps enseignant supérieur juge des problèmes d'éducation, ce mot-là, je le trouve joli.

Un monstre, c'est-à-dire un être mal venu, hybride, un maître ni primaire ni secondaire, un membre inclassable de cette armée d'enseignants qu'une sacro-sainte tradition veut absolument répartir en trois corporations : primaires, secondaires et supérieurs.

Je connais quelques-uns de ces monstres-là, et j'avoue qu'ils m'ont l'air de gens tout à fait normaux, tant au point de vue de la préparation professionnelle qu'à celui de leurs fonctions.

Commençons par examiner ce second point. S'il est quelques écoles dites secondaires n'ayant qu'un seul maître chargé de tout l'enseignement, le programme n'en dépasse guère les limites d'un programme primaire un peu complet, tel que celui du degré supérieur des écoles vaudoises. Le terme de secondaire est alors purement abusif et sert simplement à satisfaire ce besoin d'appellations pompeuses dont souffre la race germanique, outre qu'il met le dit maître au bénéfice d'un traitement supérieur. Et si le fait de devoir donner des enseignements très divers constitue une monstruosité, quelle collection de monstres que notre infortuné corps enseignant primaire !

Plusieurs fois, nous avons protesté contre la tendance à imposer au même maître des leçons trop spéciales et diverses, de la sténographie au dessin industriel, en passant par les langues étrangères et les sciences agricoles. Mais si l'on s'en tient à la culture élémentaire, il y a un avantage éducatif immense à ce qu'une seule volonté en coordonne les éléments par une concentration raisonnée, à ce qu'une théorie pédagogique uniforme prévale dans tout l'enseignement. Il n'y a rien de choquant, par exemple, à ce que le même maître, fût-il le plus secondaire du monde, enseigne à la fois la langue maternelle, l'histoire et la géographie parce que les lectures, les compositions et exercices d'orthographe pourront, devront utiliser les connaissances géographiques et historiques, outre qu'ils auront parfois à les affermir, à les compléter même. Il n'est pas, *pour l'enfant*, d'ordre de connaissances absolument isolé : c'aura été la grande erreur de l'organisation scolaire qui s'écroule d'avoir trop méconnu cette vérité.

La plupart des écoles secondaires ont cependant plusieurs maîtres, ce que justifie le programme plus difficile ; dans ce cas, ceux-ci n'ont à donner que les enseignements pour lesquels ils se sont spécialement préparés ; nous avons donc tout lieu de croire que c'est la nature de leurs études, et non celle de leurs fonctions, qui leur a valu la peu flatteuse épithète que nous avons eu à cœur de relever. Voyons ce qui en est en réalité.

Le canton de Zurich, qui offre le type de l'organisation scolaire la mieux coordonnée et la plus logique qui soit, a institué ses écoles secondaires sur la base suivante : *L'école primaire y est obligatoire pour tous* et comprend six années d'études ; les élèves ayant accompli de façon satisfaisante ce premier cycle peuvent entrer, s'ils le veulent, dans l'un des établissements préparant aux études universitaires, sinon ils passent de droit *et obligatoirement* à l'école secondaire, comprenant trois années ; cette école a un programme approprié aux besoins des jeunes gens que les études primaires ne sauraient satisfaire, mais qui ne se destinent pas à une profession libérale ; toutefois il est prévu un raccordement avec l'école industrielle cantonale, dont la suite directe est le Polytechnicum.

La préparation des maîtres est absolument parallèle à celle des élèves ; les instituteurs primaires sont formés, en quatre années d'études, au séminaire de Küssnacht. Ceux d'entre eux qui désirent passer à l'enseignement secondaire *doivent auparavant enseigner deux ans au moins dans une école primaire* ; là, ils apprennent la pratique de l'enseignement *total* ; ils observent la coordination des connaissances ; ils appliquent les théories pédagogiques qu'on leur a enseignées ; ils voient éclore les idées et se rendent compte de l'immense travail qu'exige la simple assimilation intelligente du petit programme primaire ; les aspirations de l'humble enfant du peuple ne leur seront plus un mystère, et, les connaissant, ils seront mis en garde contre les tendances aristo-

cratiques qui ont rendu impopulaires certains établissements d'instruction. C'est après ce stage seulement qu'ils sont admis à l'Université, *leur brevet étant considéré comme un certificat de maturité*. Ils doivent y passer deux autres années, après quoi ils sont admis à l'examen pour l'obtention du brevet d'enseignement secondaire qui leur donne, avec un traitement de 600 francs supérieur à celui des instituteurs primaires, le droit d'enseigner dans les écoles secondaires. Ajoutons que si, par leur travail personnel ou par des études supplémentaires, ils se rendent dignes de situations plus élevées, nulle porte ne se fermera devant eux, et l'on ne sera point obligé de violer complaisamment à leur endroit une loi scolaire (comme si le moyen de reconnaître les défauts d'une loi n'était pas de l'appliquer rigoureusement, quitte à la reviser si c'est nécessaire!).

Et ce serait cette préparation professionnelle-là qui constituerait une monstruosité ! Allons donc ! Le monstre, c'est le docte professeur qui impose sa science *ex cathedra* à des bambins de dix ou douze ans ; c'est le savant assez ignorant pour prétendre influencer une âme enfantine sans la connaître ; c'est le maître, fût-il cinq fois licencié ou docteur, que son dédain des études pédagogiques expose à méconnaître les lois les plus évidentes du jeu des facultés, aussi bien que les enseignements les plus impérieux de l'histoire de l'éducation. Le voilà, le monstre !

ERNEST BRIOD.

LETTRE D'ALLEMAGNE

Les maîtres de la localité où je viens d'établir mon domicile ont fondé une société de lecture avec bibliothèque et journaux : c'est du pain sur la planche, aussi abondant que varié. Donc, sous ce rapport, pas de privations à craindre du fait d'avoir quitté la résidence ; aussi je loue sincèrement l'initiative de ces braves collègues, auxquels se sont, du reste, joints les pasteurs. Constatons une fois de plus la force de l'Association, et répétons, après et avec beaucoup d'autres : « L'Union fait la force. »

De jour en jour, je goûte davantage la vie de province. Dans ces grandes agglomérations d'individus, qu'on appelle villes, on est perdu dans la masse. A la campagne, chacun est tenu de donner sa mesure, aussi quand on se réunit, au hasard des circonstances, la conversation peut prendre un tour d'autant plus varié. Ici, les maîtres sont mêlés à tout le monde et pèsent dans la balance, s'ils le veulent, tout aussi bien que les gens huppés ou titrés.

J'ai fait une rencontre, dont il faut que je vous parle. C'est un instituteur qui a plus de cinquante ans de service, exerçant ses fonctions avec la vigueur et le feu d'un jeune homme. Vous ne vous étonnerez pas que je l'aie regardé de mes grands yeux. Il occupe, depuis plus de trente-six ans, son poste actuel, dans une petite localité, à une heure d'ici. Un heureux hasard a permis, l'autre jour, qu'il prenne place à côté de moi, et aussitôt nous nous sommes mis à causer. Il m'a invité à aller le voir, me promettant aussi de me montrer son école. A la manière dont il faisait l'invitation, j'ai senti qu'il serait bien aise que je l'accepte, car son œil brillait de cette fierté légitime qu'on a de son œuvre, de sa mission, quand on l'aime.

Ce matin, par une matinée à donner des ailes à un asthmatique, je me suis mis en route, heureux comme un pinson : impossible de craindre la fatigue dans cette

verdure, au milieu de ces arbres, de ces forêts et de ces oiseaux qui chantent à vous faire peur qu'ils ne se fassent mal à la gorge.

Cordiale, c'est-à-dire, réception de chez nous, à moi qui étais inconnu, il y a quelques jours. Cela me rend confus et, dans mon for intérieur, je me promets de tout faire pour m'en rendre digne dès l'instant même. Du premier coup d'œil, je vois toutes sortes de choses intéressantes : l'intérieur d'un instituteur de campagne, fondé il y a quelque quarante ans. Cependant, voilà un piano élégant, en bois d'ébène. C'est que, petit à petit, à force de travail et de persévérance, tout en élevant fort honorablement une nombreuse famille, — l'aîné a fait des études académiques; — on est arrivé à un certain petit bien-être.

« Cela ne vient pas du traitement seul, me dit sans malice la fille ; mais nous avons toujours eu un petit train de campagne ; nous avons élevé des poules, engraisé un porc, planté nos pommes de terre, fait notre cidre des pommes de nos arbres. Nous avons le nécessaire sans acheter d'autres provisions que ce que tout le monde achète, les denrées coloniales. J'écoute et j'admire ! La localité est bien isolée, mais le site de la contrée est grand dans sa simplicité, et, au milieu de ces champs, de ces prés, de ces immenses forêts, notre brave collègue a su trouver la paix et le bonheur loin de la ville. Comme le dit un de nos jolis chants d'école, il y vit tranquille et il y est exempt de vains désirs. Du reste, il m'apporte un écrin contenant une belle médaille d'or massif, que le roi précédent lui a envoyée lors du Jubilé.

En partant, je jette un regard dans la classe. Elle est grande, bien éclairée.... mais, par ce beau jour d'automne, pourquoi ne pas ouvrir les fenêtres toutes grandes ? Par contre, je constate un fait à me rendre jaloux. Les bancs sont bien occupés, et c'est un beau spectacle que tous ces enfants, assidus au travail. Il doit y en avoir soixante. Oui, quoi qu'on en dise, le travail de l'instituteur est très important et il a une belle mission à remplir.

Dans un village, l'instituteur doit avoir une influence incalculable sur l'esprit de la population. Comptez donc tout ce qui passe sur les bancs d'une école comme celle-ci, quand on est depuis trente-six ans à la brèche.

— Dans les écoles du Grand-Duché de Weimar, on vient d'afficher des règles d'hygiène, dont le titre est : « Que devons-nous faire pour rester en bonne santé ? » En voici quelques-unes : « Nous devons nettoyer nos dents avec une brosse chaque matin et même après les repas, nos souliers avant d'entrer en classe. Il ne faut rien jeter sur le plancher, ni papier, ni déchets, ni débris. Il ne faut pas non plus cracher sur le plancher ; il faut aérer la classe, surtout pendant la récréation. Nous devons écrire très distinctement ; nous ne devons ni écrire, ni lire au crépuscule ; quand nous avons trop chaud ou trop froid à notre place, quand nous n'entendons ou ne pouvons pas voir de notre place, nous devons en avertir le maître. »

Depuis que votre correspondant s'est retiré de l'enseignement, il regrette infiniment de n'avoir pu prendre part, en son temps, à un cours de travaux manuels. Il serait mieux à même de s'occuper de beaucoup de petits travaux qu'il exécute assez maladroitement. De plus, il saurait relier un livre, et il y en a bon nombre dans sa bibliothèque qui attendent un bon relieur. De leur cachette, ils semblent se plaindre d'être oubliés et négligés. C'est un muet reproche, qui ne laisse pas insensible celui à qui il s'adresse, je vous assure.

H. QUAYZIN.

Pensées. — Il y aurait une grande mortalité si l'on cessait de vivre lorsqu'on n'a plus rien à dire.

Dans beaucoup de circonstances de la vie, le cœur redresse les torts de l'esprit. La résignation est le chemin du bonheur.

Il faut plus de courage que d'esprit pour penser juste et oser le dire. L. D.

CHRONIQUE SCOLAIRE

— **La Conférence des directeurs cantonaux d'instruction publique** a eu lieu le 20 octobre à Soleure. Elle a décidé :

1. De ne prendre aucune initiative en ce qui concerne une participation à l'exposition de St-Louis, mais de prêter cependant son concours aux travaux préparatoires ;

2. De ne donner aucune suite au projet d'édition dite du Centenaire du *Guillaume Tell* de Schiller ;

3. De ne pas entrer en matière sur la demande de la Société des femmes suisses tendant à consacrer à l'enseignement ménager une partie des subventions scolaires fédérales, cet emploi étant contraire à la loi.

La question de l'ornementation des salles d'écoles a été renvoyée à une commission.

JURA BERNOIS. — Réunions pédagogiques diverses. — Les journaux politiques ont rendu brièvement compte de diverses réunions du corps enseignant. Ce sont d'abord les instituteurs sortis de l'École normale de Porrentruy, en 1873, qui ont fêté, à Moutier, sous la présidence de M. Alexandre Friche, leur ancien directeur, le trentième anniversaire de leur entrée dans la carrière de l'enseignement. C'est la *Stella matutina*, société nouvelle constituée par les élèves actuels de l'École normale de Porrentruy, qui s'est réunie, à Moutier également, sous la direction de M. le directeur Marcel Marchand. Ce sont enfin les instituteurs abstinents du Jura bernois qui, grâce à l'initiative de M. Walther Biolley, ont pris des décisions importantes en vue de combattre l'alcoolisme.

Il y en a peut-être d'autres qui nous ont échappé. Ce qui est regrettable, c'est que, dans ces assemblées, on ne nomme pas un rapporteur chargé d'envoyer à l'*Educateur* une relation intéressante de la fête ou un résumé des travaux présentés. Nos collègues de l'ancien canton, qui ont régulièrement des réunions de ce genre, ne manquent jamais d'en rendre compte dans le *Berner Schulblatt*. Quant à découper les articles parus dans les journaux politiques, cela ne peut suffire aux lecteurs de l'*Educateur*, qui n'auraient souvent qu'à méditer les excellents menus servis par un cuisinier habile à nos collègues en fête. Tout ce qui se fait dans l'une ou l'autre région de notre pays en matière d'instruction publique intéresse le corps enseignant romand tout entier, et l'on sait que notre rédacteur en chef accueille avec bienveillance toutes les communications se rapportant à notre vie scolaire.

H. GOBAT.

— **Réunion des maîtres secondaires.** — Samedi 17 courant, a eu lieu à l'hôtel *Victoria*, à Delémont, une réunion de la section jurassienne de la Société des maîtres secondaires bernois. L'assemblée, présidée par M. Juncker, directeur du progymnase de Delémont, comptait une trentaine de membres, représentant presque tous les établissements secondaires du Jura.

Le tractandum principal était la revision du *règlement pour les examens des aspirants au brevet d'instituteur secondaire*. M. Juncker rapporte sur cet objet. Ce règlement date du 16 octobre 1897. On lui trouve quelques défauts. L'importance accordée aux langues anciennes, par exemple, ressemble, de l'avis de plusieurs personnes compétentes, trop à un dernier adieu adressé à des branches autrefois en honneur et qu'on voudrait éliminer définitivement. En effet, d'après l'art. 11 du règlement précité, pour enseigner le latin et le grec dans les écoles secondaires et les progymnases, il suffit de produire un certificat de maturité d'une école littéraire bernoise ou étrangère de même valeur. On sait pourtant que, quiconque veut posséder quelque peu ces langues mortes, doit en faire une étude longue et sérieuse. L'assemblée est unanime à demander le rétablissement d'un examen spécial pour l'obtention d'un diplôme des langues anciennes.

D'autres changements sont prévus dans la revision discutée. L'inscription à la *Lehramtsschule* de l'Université de Berne ne serait plus exigée. Par contre, on prévoit un certificat de maître de méthodologie et l'obligation, pour tous les candidats, de subir un examen de pédagogie.

Au programme actuel de l'histoire, on ajouterait l'histoire de la civilisation. C'est ratifier, d'ailleurs, ce que font tous ceux qui, actuellement, étudient l'histoire d'une manière sérieuse et philosophique.

Contrairement aux dispositions de l'art. 22 du règlement actuel, le projet demande qu'on puisse obtenir des certificats de capacité pour le chant, le dessin et les travaux à l'aiguille.

M. Meury, maître au progymnase de Neuveville, rapporte sur le deuxième tractandum : revision du *Plan d'études des écoles secondaires*. Cette revision semblait être désirée de tous. Cependant, à part le collège de Delémont, personne n'a soumis de desiderata à la commission.

M. Meury sait intéresser vivement son auditoire. Au programme, dit-il, l'enseignement a trop l'air d'être une préparation à des études supérieures. Il faudrait que chaque éducation fût complète en son genre. Etablissons donc un plan normal applicable à toutes les écoles supérieures et que le plan d'un progymnase à cinq classes soit plan normal. Tenons ensuite compte des besoins des écoles secondaires de filles, par exemple, et pour l'enseignement du latin et du grec, des besoins des élèves qui veulent continuer leurs études.

Pour les détails du plan, les maîtres du progymnase de Delémont ont fourni des projets sagement établis.

La revision du *plan d'études* est une question importante. L'assemblée a décidé d'y travailler avec méthode et persévérance et le sujet figurera au programme de la prochaine réunion.

Le comité, composé de MM. Juncker, Blanchard et Péquegnat, tous à Delémont, est confirmé dans ses fonctions. Un règlement d'organisation de la section a été accepté.

En somme, l'assemblée disposant d'un temps relativement très court, a fait beaucoup de bonne besogne. (Démocrate). H. G.

NEUCHÂTEL. — † **Emile Borel**, que la mort vient d'arracher brutalement à l'affection des siens et de ses collègues, était un jeune ouvrier de l'enseignement primaire. Né à Couvet en 1875, il débuta dans la carrière pédagogique au Pâquier, dans le Val-de-Ruz, en 1894. Au mois d'avril de l'année dernière, il quittait ce modeste village de la montagne pour aller diriger une 5^{me} classe de garçons de la ville de Neuchâtel. C'est là qu'il vient de s'éteindre après un mois de maladie seulement.

Instituteur fidèle et dévoué, il avait su se faire apprécier de ses élèves et des autorités scolaires dont il dépendait. Jusqu'à sa dernière heure, il se préoccupa de la marche de sa classe à laquelle il vouait tous ses soins et toutes ses forces. Il chérissait ses élèves et son affection s'en allait surtout aux plus malheureux, aux plus pauvres d'entre eux. Emile Borel avait compris sa mission d'éducateur des petits ; ses élèves perdent en lui un bon maître, l'école, un bon serviteur dont les services ont été trop tôt arrêtés.

Membre de la Société pédagogique, il en suivait régulièrement les séances et s'intéressait à ses travaux. Plusieurs fois, nous l'avions vu prendre part aux concours annuels de cette association témoignant par là de son besoin d'activité et de son amour de l'étude.

Sous des dehors parfois un peu rudes, Emile Borel cachait un cœur généreux et franc. Il mettait au service des causes qu'il défendait une remarquable tenacité doublée de cette rondeur d'allures si caractéristique au vallon dont il était originaire. Il en avait gardé également l'humour un peu railleur.

Brave et modeste collègue, repose en paix !

M.

VAUD. — † **Emile Durussel.** — Le dimanche 18 octobre dernier, une assistance nombreuse et recueillie rendait, à Forel sur Lucens, les derniers devoirs à un jeune instituteur, Emile Durussel, enlevé à l'affection des siens après une longue et pénible maladie.

De nombreux collègues avaient tenu d'assister à cette triste cérémonie. Sur la tombe, les sociétés de chant de Lucens, l'*Union* et le *Männerchor*, ont exécuté un chœur de circonstance; puis M. Pache, instituteur à Moudon, délégué de district, a, en termes excellents, rendu hommage à la carrière courte, mais si bien remplie du défunt.

Emile Durussel n'avait que 27 ans. Après avoir fait de bonnes études à l'Ecole normale de Peseux et obtenu son brevet vaudois en 1896, il débuta dans la carrière de l'enseignement à Rovray où il resta trois ans.

En 1899, il fut nommé à Forel sur Lucens où ses services étaient hautement appréciés. Malheureusement, la maladie ne devait pas tarder à terrasser ce vaillant collègue. Atteint de phthisie, il fit un court séjour à Leysin, où sa santé s'améliora momentanément. Après une année et demie de souffrances, il fut enlevé par la terrible moissonneuse.

Emile Durussel fut un instituteur de mérite, dévoué et consciencieux. Tous ceux qui l'ont connu garderont longtemps le souvenir de ce collègue aimable et gai qui, jusque dans sa maladie, sut conserver sa sérénité. C.

Aux institutrices et instituteurs vaudois. — Chers collègues, vendredi 16 octobre s'est éteint, après deux ans de souffrances, à l'âge de 27 ans, notre collègue Durussel Emile, de Forel sur Lucens. Atteint d'une phthisie pulmonaire, il lutta en désespéré jusqu'au moment où, vaincu par la douleur, à bout de forces, il dut se résoudre à abandonner sa classe. Encore fallut-il, pour cela, l'intervention du Département. C'est qu'il connaissait, notre collègue Durussel, les exigences de la loi. Il savait dans quelle situation cette dernière place l'instituteur après six mois de maladie. C'était un avenir gros de soucis qu'il entrevoyait pour sa femme et ses deux petits enfants, car vous n'ignorez pas qu'il faut dix ans de service pour avoir droit à une retraite. Les six mois écoulés, sa démission, forcément donnée, fut admise à partir du 1^{er} septembre. Pensez combien ce dut être pénible pour notre collègue.

Le district de Moudon, bien placé pour cela, s'émut de la situation faite à notre malheureux ami et lança immédiatement une souscription qui se couvrit rapidement de signatures, prouvant ainsi que le mot « solidarité », dans notre corps, n'est pas une vaine redite, bonne à entendre dans les discours de nos fêtes pédagogiques. Le délégué du district de Moudon profita de l'assemblée réunie à Lausanne le 11 octobre pour répandre la souscription dans toutes les parties du canton.

Si nous n'avons pas employé pour cela la publicité de l'*Educateur*, c'est dû par un sentiment de délicatesse pour notre collègue Durussel. Aujourd'hui, les conditions ont changé : notre ami ne souffre plus. Est-ce à dire qu'il ne reste plus rien à faire ? Non pas, chers collègues. En mourant, Durussel a laissé après lui une veuve et deux petits enfants qui ne sont pas davantage au bénéfice de la pension de retraite. Les abandonnerons-nous à leur triste sort ? Nous ne vous ferons pas l'injure d'y croire un seul instant. Nos listes de souscription, destinées à venir en aide à notre collègue Durussel, ne font que changer de destination. Elles auront, n'est-il pas vrai, un but non moins noble : « Pour les orphelins de Durussel ».

Nous vous prions donc, chers collègues, de réserver bon accueil à nos porteurs de listes, déposées entre les mains des délégués de district. Les régentes et régents un peu éloignés pourront, pour leur faciliter la besogne, leur expédier, par mandat postal, leurs parts souscrites.

La souscription sera close le 1^{er} décembre prochain.
Agrérez, chers collègues, nos salutations fraternelles et cordiales.

A. PACHE.

Nous recommandons vivement aux institutrices et instituteurs vaudois le vibrant appel de notre collègue A. Pache, de Moudon. Une veuve et des orphelins ont besoin de notre appui : ils peuvent y compter. On n'a jamais en vain fait appel à la solidarité du corps enseignant vaudois.

E. S.

Un départ. — Notre collègue Kohlheim vient de prendre une retraite bien gagnée après trente ans consacrés à l'éducation de notre jeunesse : onze ans à Bottens et dix-neuf ans à Burtigny. Ce départ n'a pas laissé indifférentes les autorités communales et scolaires de ce dernier village. Le 10 octobre, après un souper auquel municipalité et commission scolaire assistaient, un porte-monnaie et cent francs en or furent offerts à notre ami à titre de gratification. Le lendemain, dimanche, les enfants de l'école et anciens élèves remettaient au maître, qui allait les quitter, une belle pendule avec dédicace. M. le pasteur Moreillon se fit l'interprète des sentiments de la population de Burtigny en rendant hommage au travail, au dévouement et à l'exactitude de M. Kohlheim.

Pour nous, ce n'est pas sans regret que nous voyons une personnalité aussi vigoureuse que sympathique sortir du corps enseignant primaire actif. En effet, en dehors de ses occupations professionnelles, M. Kohlheim fut un collaborateur assidu des journaux pédagogiques romands. *L'Éducateur*, *l'École*, *l'Ami des instituteurs*, dont il fut un des fondateurs, renferment un certain nombre d'articles qui furent, grâce à leur esprit, vivement goûtés des instituteurs vaudois. Nous souhaitons de tout cœur à notre collègue de longues années de santé et de bien-faisant repos.

Ernest SAVARY.

Conférence de district. — Les instituteurs et institutrices du district de Lausanne seront convoqués en conférence extraordinaire le jeudi 12 novembre, à l'École normale. Le Département de l'Instruction publique accorde congé aux membres du corps enseignant qui assisteront à cette réunion ; le Comité de la Conférence en avertira lui-même les commissions scolaires des différentes communes du district.

P.-E. M.

GRISONS. — Le Grand Conseil grison a décidé, à propos de l'emploi de la subvention de la Confédération à l'école primaire, pour 1903, de répartir 50 % aux communes, d'après le chiffre de leur population ; 50 % resteront à la disposition du Conseil d'Etat pour la livraison gratuite du matériel scolaire aux écoles du canton, pour la construction de bâtiments d'écoles et de halles de gymnastique et pour la nourriture et l'habillement d'élèves indigents.

Cette décision a été prise seulement pour l'année 1903.

Avis à nos collaborateurs. — Nous avons reçu plusieurs articles et communications diverses, entre autres de MM. H. Mossier, H. Maillard, A. Roulier, O. Badel, P. Martin, E. Monod, G. Aubort, A. Michaud, C. Blanc, etc.

Nous remercions vivement nos dévoués collaborateurs et les prions de patienter quelque peu, l'encombrement de nos colonnes nous obligeant souvent à retarder plus que nous ne le voudrions la publication de nombreux articles.

Errata. — Lire dans le N° précédent, article *Vérité*, de Zola, page 641, ligne 4 : *Vérité* n'est pas le couronnement de l'œuvre de Zola, au lieu de *le commencement*. Page 644, ligne 45 : c'est que pour lui *Eglise* et *Religion* sont une seule et même chose, au lieu de *École et Religion*.

PARTIE PRATIQUE

LEÇON DE CHOSES

Degré inférieur.

La théière.

MATÉRIEL INTUITIF. — Une théière en métal blanc, une deuxième en terre cuite ; une passoire, un peu de thé ; quelques tasses.

DESCRIPTION. — « Chez vos parents, on prend volontiers après le dîner ou pendant l'après-midi une tasse de thé avec un biscuit ou du pain. Ce thé est préparé dans une *théière*. Venez me montrer, parmi ces divers objets, l'ustensile dont nous voulons parler. » — Un élève prend la théière par *l'anse* et la dépose sur le pupitre. Quelques camarades font part de leurs remarques : « Oh ! quelle est belle ! — Elle brille au soleil. — Elle a un joli pied. — Nous en avons aussi une, mais plus petite, etc. »

» Que fait-on d'abord pour préparer le thé ? — Il faut faire bouillir de l'eau, puis mettre dans la théière quelques pincées de thé noir. On verse ensuite l'eau bouillante dans l'ustensile que l'on recouvre immédiatement. — Pourquoi ? — Ah ! sans cela le thé (l'infusion) se refroidirait et il perdrait son arôme. — En effet, et voilà pourquoi notre théière a un *couvercle* qui ferme très bien. Celui-ci tourne autour d'une *charnière* et peut se renverser sur l'anse pendant qu'on remplit la théière. On soulève et on abaisse le couvercle en le saisissant par le *bouton*. » — Faire exécuter la chose par un ou deux élèves.

» Comment s'y prend-on pour transporter la théière pleine de thé chaud ? — Il faut la saisir par l'anse. — Qu'arriverait-il si on la prenait par ailleurs ? — On se brûlerait. — Savez-vous pourquoi l'anse ne brûle pas la main ? — Elle est en bois, tandis que le corps de la théière est en métal et se chauffe très rapidement. L'anse est recourbée, elle a une sorte de point d'appui pour y poser le pouce.

» Le *corps* de la théière est en forme d'œuf très élargi à la base. Ainsi l'ustensile est à la fois plus gracieux et plus stable. Il repose sur un *pied* très court, ressemblant à un anneau ; de cette manière le fond de la théière ne touche pas la table. Quel avantage y voyez-vous ? — La chaleur pourrait endommager le meuble ou le plateau.

» Du côté opposé de l'anse, il y a un long *goulot* recourbé à peu près verticalement. A quoi sert-il ? — Pourquoi le bec du goulot est-il au niveau du bord de la théière ? — Qu'arriverait-il s'il était attaché plus haut ? — Laisse-t-il passer les feuilles de thé avec la boisson ? — Pourquoi pas ? Si la théière n'était pas pourvue de cette espèce de crible, il faudrait se servir d'une *passoire*.

» Cette théière est en *métal* blanc. Elle a été fondue par le *fabricant*. La surface est polie et brillante.

» Notre théière a encore quelque chose d'assez curieux. C'est un petit trou à travers son couvercle. En est-il toujours ainsi ? Tâchez d'en découvrir l'utilité. »

La maîtresse essaiera de verser du thé bouillant en bouchant du doigt le trou en question. Si le couvercle ferme bien, le liquide cesse bientôt de couler ; dès que l'on soulève le doigt, le jet recommence. L'enfant réfléchi dira que l'air qui passe dans la théière pèse sur le liquide et le fait couler dans la tasse.

COMPARAISON. — « J'ai apporté une seconde théière. La voici. Dites-moi en quoi elle *diffère* de la première :

» Elle est en terre cuite, et plus petite que l'autre. Le corps de celle-ci est rond ; le couvercle n'a pas de charnière, on peut l'enlever complètement. La surface est tout unie. L'anse est de même matière que l'ustensile. Cette théière peut

se casser plus facilement que la première, mais elle coûte moins cher. Elle est faite par le *potier*. »

En quoi se *ressemblent-elles* ?

— « L'une et l'autre servent à contenir du thé. Elles ont les mêmes parties principales. Toutes deux sont de forme gracieuse et arrondie.

» Avez-vous vu encore des théières d'autre genre ? — Oui. Il y a des théières cylindriques, coniques, sphériques, ovoïdes. Les unes sont en argent, d'autres en étain et en nickel.

GÉNÉRALITÉS. — Les orfèvres fabriquent les ustensiles en argent et en or. Les fondeurs ou les fabricants fondent et allient les métaux usuels. Les potiers façonnent et cuisent les objets en terre et en porcelaine.

Inviter les élèves à s'arrêter devant un magasin d'orfèvrerie ou de quincaillerie. Les engager aussi à regarder de près une théière chez leurs parents et leur faire rendre compte de leur examen.

En vue de l'éducation esthétique, faire voir quelques ustensiles semblables, de forme élégante ou artistique. Dessiner au tableau quelques silhouettes de ces objets ; faire remarquer les principales lignes, leur symétrie et leurs rapports.

U. B.

COMPOSITION

Premier feu.

Il est un moment où chaque membre de la famille éprouve un sentiment de bien-être particulièrement prononcé : c'est lorsque l'hiver approchant, on chauffe pour la première fois de la saison le poêle dans la grande chambre où l'on veille. La chaleur bienfaisante attendrit les cœurs, on s'assied auprès de la pierre chaude, on cause, on parle du passé et l'on s'aperçoit que, durant les jours de dur labeur de la belle saison, les liens qui unissent les membres de la famille ne se sont pas relâchés, on sent que, du petit-fils à l'aïeul, on s'aime, on se comprend encore comme auparavant.

Dans la demeure de mes parents, cette heure douce arrivait le plus souvent en décembre, et toujours un dimanche. Depuis quelques jours le vent du nord soufflait avec violence, arrachant aux arbres du verger leurs dernières feuilles jaunies, les pinsons sautillaient devant la grange et les pics et les merles poussaient leur arrogance jusqu'à pénétrer dans le potager.

« Ça sent l'hiver », disait alors mon grand-père en se frottant les mains.

Et, le dimanche arrivé, il apparaissait au dîner coiffé de son bonnet de velours et serré dans son épais « molleton » tricoté avec la laine de ses moutons. Quand l'ombre douce du soir commençait à envahir la chambre, le bon vieillard, en bourrant sa pipe, disait à mon père :

« Jean, il fait décidément froid... Si on allumait le poêle ? »

Les vieux sont frileux... Nous autres, bambins toujours en l'air, nous ne sentions pas encore le froid, mais ces paroles nous procuraient une joie étrange. Le feu ! Pour nous c'était la gaie perspective des veillées, des glissades, des châtaignes rôties ! Le feu ! c'était donc bien l'hiver qui commençait !

Et mon père chauffait le poêle, un vénérable poêle en molasse, à lui seul aussi grand qu'une de vos chambres de la ville, un poêle qui servait à la fois de banc et de dressoir et qu'on chauffait depuis la cuisine en allumant deux fagots à la fois. Le feu commençait bientôt à ronfler ; grand-père, le premier, s'asseyait sur la pierre, la chaleur se répandait dans la pièce et peu à peu tous s'approchaient pour former le cercle... le cercle de la famille.

Pour la première fois de la saison, on veillait dans la grande chambre, auprès du poêle chaud. Deux doigts de cidre déliaient les langues, le grand-père com-

mençait à conter quelque histoire de sa jeunesse et l'on se sentait heureux chez soi, tandis qu'au dehors pleurait le vent dans les arbres dépouillés.

Paul-E. MAYOR.

DICTÉES

Degré moyen et degré supérieur.

Les oiseaux à protéger : Les mésanges.

De toutes les mésanges : la « charbonnière » à l'habit chamarré de noir, la mésange à longue queue (la plus petite de toutes), la mésange huppée et la mésange bleue, c'est cette dernière qui est la plus connue. Pendant l'automne et en hiver, les mésanges bleues vont en petites troupes à la recherche de leur nourriture ; on les rencontre souvent quand on se promène à la campagne ; elles avertissent de leur présence par un joli petit cri semblable à un tintement. Ces voyages en commun présentent de grands avantages : à ce moment de l'année, il n'est guère facile de trouver de la nourriture et bien des mésanges, si elles étaient dans la nécessité de la chercher seules, mourraient certainement de faim. Car, réduite à ses propres forces, une mésange isolée pourrait parfois chasser pendant un jour entier sans trouver sa subsistance, tandis que si une douzaine de mésanges se réunissent pour la chasse, il n'est guère possible que l'endroit où la nourriture se trouve cachée échappe à leurs recherches ; celle qui a été assez heureuse pour faire la découverte pousse quelques cris d'appel qui réunissent en un instant ses compagnes pour le partage du festin. Chaque arbre est visité par ces actives petites voyageuses et toutes ses branches sont passées en revue ; s'il n'a rien fourni, la mésange passe immédiatement au suivant et se contente de pousser le petit gazouillement qui maintient la cohésion dans leur troupe. Mais dès que la pâture est trouvée, un tout autre cri est poussé et mésanges de voltiger vers l'arbre sur lequel elles prennent avec avidité leur repas.

(D'après *Les animaux vivants du monde*).

EXERCICES : Expressions équivalentes (synonymes) de subsistance — découverte — instant — immédiatement — cohésion — etc.

Contraires des mots : campagne — présence — commun — avantage — réunissent — active — cohésion — etc.

Conjuguer quelques phrases aux formes : négative — interrogative et interrogative avec négation.

Les oiseaux à protéger : Le roitelet.

Les roitelets sont de très petits oiseaux dont le plus connu dans nos pays est le roitelet huppé. Ce joli passereau a le dos recouvert de plumes vert olive tandis que le ventre est d'un gris jaune ; il porte une jolie crête orangée rayée de chaque côté de deux lignes noires. Sa petitesse, son caractère prudent, circonspect, l'habitude qu'il a de se tenir caché au plus épais des feuillages font qu'on l'aperçoit rarement, à moins qu'on ne soit très familier avec les choses de la campagne.

C'est au printemps qu'on l'observe le plus aisément alors qu'il passe son temps à chanter au-dessus d'un buisson. A la saison des nids, ce petit être si mobile, si délicat, si sobrement coloré, si difficile à observer dans le cours de l'année, devient alors excessivement beau et remarquable : il voltige rapidement faisant vibrer ses ailes, le corps presque vertical, la tête penchée vers le sol, sa huppe largement déployée brillant sous le soleil comme une couronne ou un bouclier de flamme jaune, les yeux fixés sur sa femelle qui, perchée sur une branche, assiste à ce spectacle donné en son honneur.

Le nid des roitelets est charmant ; construit avec de jolies herbes sèches, des toiles d'araignée que relie des plumes, il est suspendu comme un hamac sous

une branche d'if ou de sapin et abrite six à dix œufs d'un blanc jaunâtre, tachetés de brun rouge. (D'après *Les animaux vivants du monde*).

EXERCICES : Incrire les substantifs et les adjectifs et qualificatifs qui s'y rapportent.

2. A l'aide de préfixes, former de nouveaux mots avec : couvrir — porter — passer — ployer.

3. Prendre quelques phrases employées aux temps simples du verbe et les écrire aux temps composés correspondants (exercice sur les participes passés). Exemples : C'est au printemps qu'on l'observe : c'est au printemps qu'on l'a observé. — Il passe son temps à chanter : il a passé son temps à chanter, etc. Mettre ces phrases au pluriel. M. MÉTRAL.

Les champignons.

1. On trouve dans nos bois et dans les endroits humides un végétal bizarre, aux couleurs et aux formes variées, c'est le champignon. Il en existe une foule d'espèces, les unes fournissant un excellent mets, les autres vénéneuses et causant souvent de terribles accidents.

Que de gens trop confiants en leur savoir ont voulu consommer de ces végétaux et ont expié leur imprudence par une mort douloureuse ! Il faut bien se garder de toucher aux espèces dont on n'est pas extrêmement sûr. Méfions-nous surtout des champignons aux couleurs éclatantes, car le plus souvent ils cachent le poison sous leurs brillants appâts.

2. Parmi les espèces comestibles, estimées de tous les amateurs de bonne chère, il faut citer les morilles, les bolets, les chanterelles, les champignons de couche, etc. Ces derniers sont cultivés dans des caves humides et chaudes ; on les trouve abondamment dans nos marchés. Ils sont de couleur blanchâtre tirant sur le brun ; leur chair est tendre et parfumée. Il existe aussi une espèce excellente qui est très curieuse, c'est la truffe. Ces champignons, de forme arrondie, noirâtres à l'extérieur, ne viennent que sous terre. Ils ressemblent à de petites pommes de terre noires et les gens inexpérimentés ne croiraient guère voir un champignon. On s'en sert pour parfumer certains aliments et il s'en fait chaque année une grande consommation.

Les moisissures appartiennent également à cette famille.

G. REYMANN.

PAGE CHOISIE

Sur l'eau.

... Nous ne venions que pour la Seine et nous y passions nos journées. En trois ans, nous ne fîmes pas une promenade à pied ; tandis qu'il n'était pas une île, un petit bras, une baie que nous ne connussions. Les arbres du bord étaient devenus nos amis ; nous aurions dit le nombre des roches ; nous étions chez nous à une lieue en amont et en aval. Aujourd'hui, lorsque je ferme les yeux, ce bout de Seine se déroule encore, avec ses rideaux de peupliers, ses berges toutes fleuries de grandes fleurs bleues et violettes, ses îles désertes aux herbes géantes.

Notre aubergiste avait une barque, un peu lourde, construite au Havre, je crois, et qui pouvait contenir cinq ou six personnes. Elle devait être solide pour résister aux terribles aventures par lesquelles elle passait. Nous la poussions contre les berges sans ménagement aucun, nous passions par dessus les arbres tombés, nous enfoncions dans le sable, et si profondément, que nous devions nous mettre à l'eau, les jambes nues, pour l'en tirer. Elle se contentait de craquer, ce qui nous faisait rire. Parfois, cédant à une pensée malfaisante, pour l'éprouver, disions-nous, nous la jetions sur de grosses pierres, d'un violent coup de rames. Nous tombions à la renverse, tant le choc était rude ; mais elle, ne bronchait pas, et nous étions enchantés.

J'ignore si l'aubergiste se doutait des expériences que nous faisons subir à la solidité de son canot : mais je me rappelle l'avoir vu, songeur et attendri devant la barque, à des heures où il ne se croyait pas remarqué ; il se baissait, il l'examinait, la touchait d'un air de paternité inquiète. C'était un homme doux. Jamais il n'osa se plaindre.

Puis, nous nous calmions et nous goûtions le charme profond de la rivière.

Les deux rives s'écartent, la nappe d'eau s'élargit en un vaste bassin ; et là, trois îles se présentent de front au courant. La première, à gauche, très longue, descend à plus d'une demi-lieue ; la seconde ménage un bras de trois cents mètres au plus ; et, quant à la troisième, elle n'est qu'une butte de gazon, couverte de grands arbres. Derrière, d'autres touffes de verdure, d'autres petites îles, s'en vont à la débandade, coupées par des bras étroits de la rivière. A gauche du fleuve, des plaines cultivées s'étendent ; à droite, monte un coteau, planté au sommet d'un bois chevelu.

Nous remontions le courant, suivant les berges, pour éviter la fatigue ; puis, quand nous étions en haut du bassin, nous prenions le milieu et nous laissions aller notre barque à la dérive. Elle descendait lentement d'elle-même, sans un bruit. Nous, étendus sur les bancs, nous causions, pris de paresse. Mais, chaque fois que la barque arrivait en vue des îles, par les temps calmes, la conversation tombait, un recueillement invincible nous envahissait peu à peu.

En face, au-dessus de l'eau blanche, les trois îles se présentaient sur une même ligne, avec leurs pointes arrondies, leurs proues énormes de verdure. C'étaient sur le couchant empourpré, trois bouquets d'arbres, au jet puissant, et dont les cimes immobiles dormaient dans l'air. On aurait dit trois navires à l'ancre, trois Léviathans, dont les mâtures se seraient miraculeusement couvertes de feuillage. Et dans la nappe d'eau, dans le miroir d'argent qui s'étendait, démesuré, sans une ride, les îles se reflétaient, enfonçant leurs arbres, prolongeant leurs rives. Une sérénité, une majesté venaient de ces deux azurs, le ciel et le fleuve, où le sommeil des arbres était si pur. Le soir surtout, quand pas une feuille ne remuait quand les masses de verdure s'assombrissaient et que la nappe d'eau prenait le poli bleuâtre de l'acier, le spectacle s'élargissait encore et faisait rêver d'infini et d'éternité.

Nous descendions toujours, nous entrions dans un bras de rivière, entre deux îles. Alors, c'était un charme plus intime. Les arbres, sur chaque bord, se penchaient, changeaient la rivière en une grande allée de parc. Sur nos têtes, il n'y avait plus qu'une bande de ciel, tandis que devant nous, au loin, s'ouvrait une échappée de Seine, un courant qui fuyait avec un froissement continu d'écailles d'argent, des coteaux boisés, le clocher perdu d'un village. Aux deux bords, dans les îles, après la fenaison, des pelouses déroulaient le velours tendre de leur gazon, coupé des rayons obliques du soleil qui glissaient entre les troncs. Un martin-pêcheur jetait un cri, mettant au-dessus de l'eau l'éclair rose et vert de son vol. Dans les arbres, des ramiers roucoulaient. C'étaient une paix souveraine, une fraîcheur délicieuse, l'impression grande et forte d'un parc séculaire, où de puissantes dames, anciennement, avait aimé.

Puis, nous nous engagions dans un des petits bras : et là, nous trouvions une joie encore. Le maniement des rames devenait impossible. Il fallait s'abandonner au courant et se servir de la gaffe, dans les endroits difficiles. Les murs des arbres s'étaient resserrés, les cimes se joignaient, on filait sous une voûte sans apercevoir un coin du ciel. Des saules centenaires, à moitié déracinés par le courant, montraient l'emmêlement de leurs racines, pareils à des nœuds de couleurs ; leurs troncs semblaient pourris, se penchaient au-dessus de l'eau, dans des attitudes tragiques de noyés retenus par les cheveux ; et, de ce bois crevassé, livide, sali des écumes du flot, toute une jeunesse de frêles tiges et de feuilles

déliçates s'épanouissait, montait, retombait en pluie. Nous devions, en passant, baisser la tête, le front caressé par les branches.

D'autres fois, nous filions au milieu des plantes marines; les nénuphars étalaient leurs épaisses feuilles rondes, nageant à fleur d'eau comme des échines de larges grenouilles, et nous arrachions leurs fleurs jaunes, si charnues et si fades, ouvertes à la surface ainsi que des yeux de grosses carpes curieuses. Il y avait encore d'autres fleurs, dont nous ignorons les noms; une surtout, une petite fleur violette, d'une finesse exquise.

Mais la barque descendait toujours, au milieu du frôlement prolongé des plantes. A chaque instant, elle devait tourner pour suivre les coudes du petit bras. Et c'était une émotion, car on n'était jamais certain de pouvoir passer. Souvent un banc de sable se présentait. Aussi quel triomphe, quand nous débouchions sans encombre dans un grand bras, en laissant derrière nous l'étroit passage comme un de ces sentiers des bois, à peine frayés, où l'on a dû se couler un à un, et dont les buissons d'eux-mêmes se referment. Que de belles matinées passées ainsi sur la rivière! Le matin, une buée légère se dégageait de l'eau. On aurait dit des mousselines qui s'envolaient, en accrochant des lambeaux de leurs fins tissus aux arbres de la rive. Les peupliers semblaient tous vêtus de blancs. Puis, quand le soleil se levait, leur robe tombait mollement; ils fumaient un instant dans l'air et luisaient, avec un petit frisson de leurs feuilles.

Nous aimions ces matinées de blanches vapeurs, nous allions sur l'eau voir le soleil grandir. Autour de nous, la rivière exhalait une haleine qui montait avec un bercement. Brusquement, un rayon jaillissait, une trouée d'or empourprait le brouillard. Pendant quelques minutes, les tons les plus délicats, le rose pâle, le bleu tendre, le violet adouci d'une pointe de laque, se fondaient en mille reflets dans l'air vague. Puis, c'était comme si un coup de vent avait passé. Les vapeurs s'en étaient allées, la rivière, très bleue, se paillottait d'étincelles sous le soleil triomphant.

La nuit, les nuits de lune surtout, nous aimions également à nous rendre à un village voisin, en amont, et à revenir, très tard, vers minuit, au fil du courant. La barque descendait avec un petit bruit, dans le grand silence. Au ciel d'un bleu éteint, la lune montait, jetant, sur la nappe de la rivière, son éventail d'argent. Et l'on ne voyait rien autre, les deux rives avec leurs champs et leurs coteaux étaient deux masses d'ombre, entre lesquelles la coulée du fleuve passait très blanche. Cependant, de ces campagnes qu'on ne voyait pas, montaient par moments des voix lointaines, le cri d'une chouette et le coassement d'une grenouille, le large frisson des campagnes endormies. Et nous regardions la lune danser dans le sillage de notre barque, nous laissions pendre nos mains brûlantes dans l'eau fraîche.

Quand je revenais à Paris, je gardais longtemps en moi le balancement du canot. La nuit, je rêvais que je ramais, qu'une barque noire m'emportait à la dérive, dans l'ombre. C'étaient des retours pleins de tristesse. Le pavé des rues m'exaspérait, et, quand je passais les ponts, je jetais sur la Seine un regard d'amant jaloux. Puis, la vie recommençait, il fallait bien vivre. Ma besogne me reprenait tout entier, je rentrais dans le grand combat.

Et c'est pourquoi je souhaite souvent, à cette heure que je suis mon maître, de m'anéantir dans un coin perdu, au bord d'une berge en fleurs, entre deux vieux troncs de saule. Il faut si peu de place à l'homme pour la paix éternelle! Je ne me passionnerais plus pour les vaines disputes de ce monde. Je me coucherais sur le dos, j'étendrais mes bras dans l'herbe et je dirais à la bonne nature de me prendre et de me garder.

(Communication de A. Cuchet).

E. ZOLA.

BIBLIOGRAPHIE

L'an passé, grâce à l'obligeance de M. Cordier, directeur de l'école de Mouthe et de ses deux frères, instituteurs dans la même école, nous avons pu, en partie, nous rendre compte de l'immense développement de l'instruction primaire en France. Les trois frères Cordier, par leur amour pour l'enfance, les soins avec lesquels ils préparent leurs leçons, certaines difficultés spéciales qu'ils surmontent, le musée scolaire qu'ils ont créé sans aucune ressource, ont fait de leurs trois classes, trois classes modèles qu'on ne peut visiter sans profit.

Ce n'est pourtant pas de ce développement proprement dit mais bien de ce qui aide à ce développement que je désire vous dire quelques mots : je veux parler des manuels en usage dans les écoles françaises.

Les instituteurs français, au nombre de 100,000 et plus, forment la Société d'éducation. Cette Société fait comme notre Département de l'instruction publique : elle met au concours un certain nombre de manuels et achète et publie les meilleurs travaux présentés. Son siège est rue de Cluny 15, Paris.

Parmi les livres édités par cette maison, citons : *Grammaire française*, par A. Vessiot qui remplace avantageusement Larive et Fleury, *Manuel d'éducation*, par E. Primaire, *Agriculture et sciences*, Lalanne et Bidault, etc.

Quelques mots sur les deux derniers qui nous rendent de grands services dans notre enseignement.

Le *Manuel d'éducation* (comme spécimen 0.75) est une suite de leçons très belles sur nos devoirs envers nous-mêmes, envers nos camarades, nos maîtres, nos amis, la patrie et nos semblables. L'auteur résume lui-même et avec raison son livre par ces mots : justice et honnêteté, amour et solidarité, énergie dans le bien et foi au devoir. Chaque leçon comprend : 1^o sous le nom de sommaire, la leçon proprement dite suivie de questions à étudier plus spécialement. Les idées principales sont numérotées en chiffres gras et font chacune l'objet d'un alinéa. — 2^o Les lectures se rapportant au sujet traité avec questions à la fin de chaque lecture. Toutes les leçons se terminent enfin par un résumé.

Le NOUVEAU PLAN d'études a causé un désarroi complet dans un grand nombre de classes au point de vue des sciences naturelles. Est-ce à dire qu'il est mal fait ? Pas du tout, nous trouvons que c'est peut-être la branche qui a le moins besoin d'être retouchée pour nos classes de campagne. Disons en passant qu'à notre point de vue le plan d'études est un guide qu'il ne faut pas suivre les yeux fermés, mais qui a été fait pour donner plus d'unité dans l'enseignement. A-t-on réussi pour ce qui concerne les sciences naturelles ? Je ne le crois pas. Un grand nombre de maîtres qui parcouraient les différents règnes en 2 ou 3 ans ont été surpris. Le manuel que l'on prépare n'a pu leur venir en aide puisque nous l'attendons toujours.

En outre, une difficulté se présentait ; comment, par exemple, parler des plantes fourragères, de leur culture, de leur valeur nutritive, des assolements, des amendements, etc. ? Je connais plusieurs instituteurs qui regardaient ces mots avec effroi et qui s'avouaient *in petto* incapables de donner des leçons sur cette question.

Pour leur venir en aide, le Département de l'Instruction publique a bien envoyé l'excellent livre de MM. Chuard et Dusserre, mais de cet ouvrage, on ne peut prendre que quelques sujets et encore faut-il les modifier pour les rendre accessibles aux élèves de 11 à 13 ans.

Pour notre part, nous cherchions de tous côtés des matériaux. Le dictionnaire Larive et Fleury, *l'Éducateur* (malheureusement pas assez souvent), l'atlas Stebler, etc., etc., nous donnèrent un certain nombre de sujets. Mais, avec cette méthode, aucune unité.

Le but que nous poursuivons, au point de vue des sciences, peut se résumer comme suit : Donner des notions utiles au futur agriculteur au point de vue de l'hygiène, de l'agriculture, etc.

Le pouvons-nous ? Certainement, mais nous avons besoin d'un guide et ce guide nous l'empruntons à la France, c'est le manuel de Lalanne et Bidault : *Agriculture et sciences à l'école rurale*, cours moyen, et, des mêmes auteurs, *Les sciences à l'école primaire*, cours moyen et supérieur (Bibliothèque d'éducation, rue de Cluny, 15, Paris).

Le premier de ces volumes, quoique le plus jeune, est simple et complet, suffisant pour toutes les classes de nos écoles, à la portée de tous.

« Ce qu'il faut surtout apprendre aux enfants, c'est le pourquoi des opérations culturales, avec l'explication des phénomènes qui les accompagnent et non le détail des procédés d'exécution, encore moins un résumé de préceptes, de définitions ou de recettes agricoles (prog. off. français du 4 juillet 1897). »

Dans la préface de *Agriculture et sciences à l'école rurale*, nous lisons ce qui suit :

« Ce qu'il faut enseigner dorénavant en agriculture, ce sont : les notions » scientifiques, et s'en servir ensuite comme point d'appui pour les notions agricoles et horticoles.

» Nous devons expliquer :

» *Pourquoi* on laboure et non comment on laboure ;

» *Pourquoi* on bine et non comment on bine ;

» *Pourquoi* on emploie le nitrate en couverture et non comment on l'emploie ;

» *Pourquoi* on fait des cultures dérobées et non comment on les fait.

» Ce pourquoi, l'écolier campagnard ne peut l'acquérir qu'à l'école, car le père » ne le lui apprendra pas, ne le sachant pas lui-même, Au contraire, il ne sera » *jamais* (nous soulignons) nécessaire d'enseigner à l'enfant le comment que son » père sait mieux que l'instituteur et que l'enfant apprendra sûrement par sa » propre expérience pratique. »

Ce livre, de 250 pages, s'apprend en une année dans les écoles françaises, c'est beaucoup, et nous estimons qu'avec le peu de temps dont nous disposons, il faut au moins deux ans.

Comme dans le manuel d'éducation, les idées principales font l'objet de paragraphes spéciaux, puis un résumé, des devoirs oraux ou écrits, des problèmes, enfin quelques sujets de rédaction. Ce volume comprend 5 parties : 1. Notions scientifiques ; 2. Les animaux ; 3. L'homme ; 4. Les végétaux ; 5. Conférences ou lectures (sur l'agriculture).

Ce qu'il y a de remarquable dans cet ouvrage, c'est que, du premier au dernier chapitre, tout est préparé pour donner des notions utiles aux campagnards.

Exemples : Chap. I. Les trois états des corps : gaz, asphyxie ; les gaz du fumier rendent les terres fertiles, un cultivateur intelligent ne laisse pas perdre ces gaz dans l'atmosphère. Chap. II. L'air oxygéné entretient la respiration, renouveler l'air dans les appartements, l'azote fait partie de notre corps, il se trouve aussi dans les plantes et il faut leur en fournir ; l'acide carbonique provient surtout des combustions et de la respiration de l'homme et des animaux. Attention : il asphyxie.

Dans les notions scientifiques, il y a 29 expériences très intéressantes et qui peuvent se faire dans toutes les classes. Un grand nombre d'autres figures dans le chapitre des animaux, de l'homme, des végétaux, viennent en aide au texte et ne laissent rien d'obscur.

Nous attirons donc l'attention du corps enseignant vaudois sur ce volume ; nous croyons qu'il est indispensable dans nos écoles de campagne et nous voudrions voir le Département fournir ce manuel qui est complet et à la portée de tous. Cet ouvrage a fait ses preuves en France où il s'est répandu très rapidement.

J. MASNATA, inst.